

# Frais exigés aux parents

## Année scolaire 2024-2025

Chers parents,

Au début de chaque année scolaire, des frais vous sont demandés afin de couvrir le coût du matériel périssable dans lequel votre enfant « écrit, dessine et découpe » (conformément à l'article 7 de la Loi sur l'Instruction publique). Vous trouverez dans le tableau ci-dessous la répartition des frais qui vous sont demandés selon le classement scolaire de votre enfant pour l'an prochain.

	Précolaire 4 et 5 ans	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année	5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année
Agenda	11,00 \$ Clair-Soleil seulement	11,00 \$	11,00 \$	11,00 \$	11,00 \$	11,00 \$	11,00 \$
Cahiers d'exercices		29,00 \$	29,00 \$	34,00 \$	34,00 \$	35,00 \$	35,00 \$
Photocopies	30,00 \$	21,00 \$	21,00 \$	21,00 \$	21,00 \$	25,00 \$	25,00 \$
Anglais		5,00 \$	5,00 \$	5,00 \$	5,00 \$	5,00 \$	5,00 \$
Éducation physique		2,00 \$	2,00 \$	2,00 \$	2,00 \$	2,00 \$	2,00 \$
Musique / Art dramatique		2,00 \$	2,00 \$	2,00 \$	2,00 \$	2,00 \$	2,00 \$
<b>TOTAL</b>	<b>DLR : 30,00 \$ CS : 41,00 \$</b>	<b>70,00 \$</b>	<b>70,00 \$</b>	<b>75,00 \$</b>	<b>75,00 \$</b>	<b>80,00 \$</b>	<b>80,00 \$</b>

*Prendre note que le matériel didactique numérique requis pour l'enseignement est gratuit.*